

ANTILLES FRANÇAISES

A PRES le procès des 18 jeunes Martiniquais, membres de l'O.J.A.M., qui a abouti à un verdict inique alors que l'accusation s'était effondrée, les différentes organisations des Antilles et de la Réunion qui luttent pour l'autonomie ont publié un manifeste.

Loin de stopper le développement du mouvement des masses antillaises pour se libérer, la répression de l'impérialisme français n'a fait qu'accélérer le regroupement nécessaire de toutes les forces nationales anti-colonialistes.

Les Antillais, les Réunionnais, les Guyanais progressent rapidement dans la recherche des formes d'actions capables de leur ouvrir le chemin de l'autonomie mais il reste devant eux de nombreux obstacles. La réaction des « Békés », des marionnettes du colonialisme qui hurlent et publient sans arrêt des communiqués réaffirmant les liens indissolubles qui rattachent la Martinique à la France ne fait que confirmer que la peur s'installe dans le camp de l'ennemi mais aussi la volonté de répression.

Pour vaincre plus vite et à moindre frais, les Antillais et les Réunionnais doivent avoir le soutien résolu des organisations ouvrières françaises. A ces dernières de trouver également les moyens les plus efficaces d'accélérer la libération des dernières colonies françaises. D'ores et déjà, l'aide matérielle la plus grande doit être donnée aux Antillais et Réunionnais et l'agitation en leur faveur devenir permanente.

Des événements graves ont attiré ces dernières années l'attention de l'opinion française et internationale sur la situation à la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion.

En fait, tous les observateurs doivent aujourd'hui convenir que :

— les Antilles, la Guyane et la Réunion — malgré leur titre de départements d'outre-mer — ont conservé leurs structures économiques et sociales de type colonial avec toutes leurs conséquences dans les domaines politique et culturel ;

— la politique de départementalisation — inaugurée il y a plus de dix-sept ans — s'est avérée incapable de résoudre les problèmes qui se posent dans ces pays ; bien plus, le statut départemental et la politique d'assimilation constituent un obstacle et un frein au développement de ces pays dans tous les domaines.

Le problème de la décolonisation est donc le problème majeur de ces pays.

Si différents partis, mouvements ou courants politiques portent sur tel ou tel aspect de la situation des jugements différents ou préconisent, sur tel ou tel point, des solutions différentes, il est aujourd'hui évident que tous ces partis, mouvements ou courants politiques se rejoignent dans la même revendication d'un changement du statut actuel.

Les principes proclamés par la Constitution comme les dispositions de son article 72, reconnaissent à tous les Antillais, Guyanais et Réunionnais le droit de réclamer un tel changement de statut.

Les diverses solutions intervenues récemment : autonomie plus grande des Comores, statut spécial préconisé pour la Guyane (article 6 de la loi de programme des D.O.M.), projet de loi soumis au référendum du 8 janvier 1961, montrent l'ampleur et la diversité des solutions possibles dans le cadre de la Constitution.

Les peuples de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Guyane pourront donc définir eux-mêmes les solutions originales correspondant à leur situation propre comme à leurs intérêts fondamentaux.

Malgré les nombreuses atteintes aux libertés, les pressions et les fraudes électorales, les masses populaires de ces pays ont exprimé et expriment dans leur grande majorité leur confiance aux organisations et aux personnalités qui réclament le remplacement du statut actuel par un statut d'autonomie de gestion qui reconnaisse à ces peuples le droit de diriger eux-mêmes les affaires de leur pays.

Un tel statut doit aboutir dans chacun de ces pays :
— à l'élection au suffrage universel, libre et secret, d'une assemblée délibérante ;

— à l'installation d'un exécutif responsable devant elle ;
— à l'institution d'un organisme assurant la coopération de représentants de la France et du pays intéressé.

Il est urgent de mettre fin à toutes les restrictions aux libertés, de rétablir le suffrage universel, de cesser une répression devenue permanente et dont le procès des 18 jeunes Martiniquais à Paris, comme la condamnation à trois mois de prison de M. Paul Vergès, ancien député de la Réunion, et le procès qui lui est intenté devant la Cour de Sécurité de l'Etat, viennent montrer au grand jour, et l'arbitraire et l'inefficacité.

En élaborant ce texte, les signataires, sans renoncer en quoi que ce soit à leurs conceptions sur les solutions d'avenir dans leur pays, ont tenu à montrer qu'à l'heure actuelle, il était possible de s'unir dans les pays considérés, pour définir les solutions que réclament les Antillais, Réunionnais et Guyanais et qu'exige la situation.

Devant la détérioration évidente et rapide de la situation dans ces pays, il est incontestable que le gouvernement doit accepter le dialogue pour la discussion d'un changement de statut.

Il est urgent de trouver, alors qu'il en est encore temps, des solutions aux problèmes des Antilles et de la Réunion.
Paris, le 14 décembre 1963.

Parti Progressiste Martiniquais (P.P.M.) ; Parti Socialiste Unifié (P.S.U.) ; Parti Communiste Martiniquais (P.C.M.) ; Organisation de la Jeunesse Anticolonialiste Martiniquaise (O.J.A.M.) ; Union de la Jeunesse Communiste Martiniquaise (U.J.C.M.) ; Association Générale des Etudiants de la Martinique (A.G.E.M.) ;

Mouvement Patriotique Martiniquais (M.P.M.) ; Communistes Martiniquais résidant en France ; Parti Communiste Guadeloupéen ; Confédération Générale des Travailleurs Guadeloupéens (C.G.T.G.) ; Union des Femmes Guadeloupéennes (U.F.G.) ; Association Générale des Etudiants Guadeloupéens (A.G.E.G.) ; Cercle Culturel Amédée-Fengarol ; Groupement des Organisations Nationales de la Guadeloupe (G.O.N.G.) ;

Amicale des Anciens du Continent Guadeloupéen (A.A.C.G.) ; Amicale Générale des Travailleurs Antillais et Guyanais (A.G.T.A.G.) ; Parti Communiste Réunionnais ; Union des Syndicats C.G.T. de la Réunion ; Union des Femmes de la Réunion ; Organisation Démocratique de la Jeunesse Réunionnaise ; Secours Populaire Réunionnais ; Union Générale des Travailleurs Réunionnais en France (U.G.T.R.F.) ; Union Générale des Etudiants Créoles Réunionnais (U.G.E.C.R.) ; Union des Femmes Martiniquaises.

Ce manifeste est actuellement soumis à d'autres organisations des pays intéressés dont les réponses seront rendues publiques ultérieurement.

BOLIVIE

Le régime bourgeois de Paz Estenssoro a provoqué une nouvelle épreuve de force avec la classe ouvrière bolivienne quand il a annoncé qu'il avait arrêté deux leaders du syndicat de la tameuse mine d'étain de Siglo XX sous prétexte de « meurtre » et « d'abus » de la part du syndicat. Cet acte fut fait pour abattre la résistance des mineurs en vue de prochains empiètements sur leurs droits gagnés de haute lutte.

Quand ces nouvelles furent connues à la mine Siglo XX, les mineurs réagirent le 6 décembre en prenant dix-neuf otages, et parmi ceux-ci quatre techniciens U.S. La milice armée prit position dans la rue pour empêcher tout mouvement de troupes vers la mine. A La Paz, le 12 décembre, ouvriers et étudiants firent une très grande manifestation de solidarité aux mineurs.

Le gouvernement prolongea sa provocation — le fait d'avoir arrêté les deux leaders du syndicat de la mine — par une plus grande provocation consistant à prendre un décret de dissolution de la fédération des syndicats boliviens, la C.O.B. (Central Obrera Boliviana).

Par cette action, le régime Paz Estenssoro révèle clairement sa volonté de compléter la liquidation des principales conquêtes de la Révolution Bolivienne de 1952.

Au départ Paz Estenssoro essaya d'occuper une position centriste entre l'aile droite du M.N.R. (Movimiento Nacionalista Revolucionario) et la prétendue « aile gauche » dirigée par le vice-président Juan Lechin. Sous l'inspiration du Département d'Etat américain, Paz Estenssoro fit une politique de plus en plus à droite et au même moment presque consciemment prépara la rupture avec les mineurs.

Comme l'éditorial du 13 décembre du *New York Herald Tribune* l'exprimait : « chaque essai sérieux de sortir la Bolivie du chaos entraînerait une explosion entre le gouvernement... et les mineurs gauchistes des mines d'étain... L'essai, sous l'impulsion et avec l'aide de Washington, a été fait. »

Le moteur de cette tentative fut un plan de « consolidation » et de « restauration » appelé « plan triangulaire ». Celui-ci intéresse l'impérialisme U.S. et ouest-allemand et la bourgeoisie bolivienne. Il devait être appliqué par le COMIBOL (Corporation Minera de Bolivia) qui est chargé de l'industrie minière nationalisée.

Le plan signifie en fait que les ouvriers doivent payer le coût de la « restauration » des mines. Cela comprend la suppression du contrôle ouvrier, des licenciements en masse, la suppression des services sociaux, etc. L'application de telles mesures par le gouvernement conduisit à la grève à la mine Siglo XX qui, ensuite, se transforma en une grève générale des mines l'été dernier.

Le gouvernement Paz Estenssoro essaie maintenant de briser les milices armées des mineurs et leurs syndicats, les deux plus grandes conquêtes de la Révolution de 1952.

Il essaie de séparer les paysans des ouvriers en appelant les milices paysannes à se joindre à l'armée contre les milices des mineurs.

La situation présente comprend de nombreux dangers pour le leadership de Paz Estenssoro dans le M.N.R. Lechin a déjà menacé de se présenter à la présidence de la République contre Paz Estenssoro aux élections de cette année (1964). Ceci couperait le vote du M.N.R. en deux.

Si Paz Estenssoro en arrive à une rupture explosive, la classe ouvrière, conduite par les 200.000 mineurs boliviens, pourrait facilement déborder la vacillante et foncièrement conciliatrice direction Lechin. Un renforcement des éléments de double pouvoir, qui existent toujours en Bolivie, constituerait une menace mortelle pour la survivance du régime capitaliste dans ce haut-pays des Andes.

Devant une telle éventualité, il n'est pas exclu que le gouvernement recule au dernier moment.

Paz Estenssoro a attendu quatre années avant de porter ses oppositions avec les mineurs au point de rupture ouverte. Il se tourna contre l'aile droite du M.N.R. justement pour éviter cette rupture. Maintenant, quatre ans plus tard, il se retrouve à la croisée des chemins.

Dans tous les cas, la suprématie de l'aile centriste du M.N.R. sur la classe ouvrière est largement perdue par les actions de Paz Estenssoro et ceci ouvre une nouvelle situation politique en Bolivie. Seul Lechin reste maintenant entre la masse des ouvriers boliviens et les marxistes révolutionnaires, représentés par le P.O.R. (Partido Obrero Revolucionario), la section bolivienne de la 4^e Internationale.

Paz Estenssoro a déjà reçu des armes et d'autres formes d'aide militaire de l'impérialisme U.S. en vue de mieux abattre « les mineurs rebelles ».

Les Socialistes du monde entier doivent prendre pour mot d'ordre « Bas les pattes devant la Révolution Bolivienne » et déclencher une campagne dans le mouvement ouvrier international et les Etats ouvriers pour venir en aide à la Révolution Bolivienne menacée.

AFRIQUE DU SUD

Deux des procès politiques que le régime Verwoerd intenta à ses adversaires ont disparu des colonnes des grands journaux occidentaux. L'un d'eux, le procès Nelson Mandela, provoqua un tel scandale quand il fut annoncé, que les Nations Unies adoptèrent une résolution demandant au gouvernement sud-africain de l'abandonner.

Le second procès, dont le personnage principal est Neville Alexander, un des universitaires de couleur les plus réputés d'Afrique du Sud, attirera brièvement l'attention du journal anglais *Observer* et beaucoup plus en Allemagne de l'Ouest où le Dr Alexander est bien connu. Ailleurs, ce fut un silence de mort.

A cause des conditions fascistes régnant sous le gouvernement Verwoerd, la défense travailla dans de grandes difficultés, que ce soit à la Cour ou pour assurer une réelle publicité et recueillir des fonds. Puisque la presse européenne du « monde libre » ne donne aucune information, il faut s'en référer à la presse sud-africaine elle-même ; mais celle-ci a peur de trop parler ou fait tout pour cacher les faits qui puissent jeter une lumière trop crue sur l'arbitraire du gouvernement Verwoerd.

Les onze accusés à Capetown sont :

Neville Edward Alexander, titulaire de deux doctorats en philologie allemande, premier universitaire sud-africain de couleur à recevoir une bourse du Alexander Von Humboldt-Stiftung Foundation et le premier universitaire sud-africain de couleur à recevoir le grade de docteur en philologie allemande, en Allemagne.

Don John William Davis, 42 ans, pasteur.
Marcus Solomons, 24 ans, instituteur.
Elizabeth van der Heyden, 28 ans, institutrice.
Fikele Charles Bam, 26 ans, étudiant en droit à l'Université de Capetown.
Lionel Basil Davis, 27 ans, magasinier.
Ian Leslie van der Heyden.
Dorothy Hazel Alexander.
Doris van der Heyden.
Gordon Frederick Hendriks.

Toute l'affaire débuta le 12 juillet lorsque Neville Alexander fut arrêté chez lui d'après la loi de détention de 90 jours. D'après cette loi il put être « interrogé » 76 jours sans bénéficier de l'aide d'un avocat. Le 27 septembre, il eût une audience de 20 minutes. Puis le procès fut décidé au 4 novembre.

Au sujet de l'arrestation des autres accusés, la presse sud-africaine ne donne aucune information. L'accusation est représentée par un délégué du ministre de la Justice et D.B. Brunette. Gerald Gordon, R.M. Marais et H.S. Strauss sont les avocats des accusés.

Tous les accusés sont des « colored ». Tous ont plaidé non-coupable. L'accusation principale est celle de conspiration organisée pour renverser le gouvernement au moyen d'une révolution violente, de la guérilla et du sabotage. Trois accusations « complémentaires » sont portées également contre eux. La sentence peut être la peine de mort.